

2/3 - Logement

Nul n'ignore l'importance du logement pour tout citoyen, ni le droit fondamental de chacun à accéder à un logement digne. C'est à partir du logement qu'il habite que le citoyen peut organiser et structurer sa vie, professionnelle et familiale, et s'inscrire dans le champ social, à égalité (au moins théorique) avec les autres.

A l'heure où l'immobilier flambe, où le niveau des loyers devient source d'exclusion, de trop nombreuses personnes, et parfois même des familles sont à la rue. On sait qu'il manque de logements sociaux à Paris, même des reconnus prioritaires "DALO" restent de longs mois en attente d'un logement. Pourtant, dans les arrondissements du centre de la ville, des appartements restent vides, leurs propriétaires ne souhaitant pas les mettre en location pour pouvoir mieux spéculer.

Vous comprendrez donc aisément que nous souhaitons vous poser quelques questions sur cet important sujet.

1. Quelle **proportion maximale des revenus** serait il, selon vous, **supportable et raisonnable** de consacrer au **budget Logement** ?
2. Quelles mesures particulières envisageriez vous de prendre pour favoriser la **mixité sociale** ? Entre logements en accession, logements locatifs privés et logements locatifs sociaux quelle proportion vous semble permettre une bonne mixité sociale ?
3. Pour ce qui concerne **l'hébergement d'urgence**, la loi du 25 mars 2009 prévoit la construction **d'1 place** d'hébergement d'urgence **pour 1000 habitants**. Est ce respecté, là où vous vous présentez ? Si ce n'est pas respecté, qu'envisagez vous ? Ne faudrait il pas faire plus, notamment à Paris où les besoins sont particulièrement forts ?
4. Dans le cadre de l'application de l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, quelles mesures seriez vous prêts à prendre pour, au moins, **respecter le quota légal de logements locatifs sociaux** ?
5. Si vous êtes élu(e) et que vous deviez siéger à la **commission d'attribution et d'examen de l'occupation des logements**, vu l'obligation de réexamen tous les 3 ans de la situation des locataires sociaux selon les critères légaux (art.109 de la loi Elan), **comment pensez vous pouvoir prendre en compte la nécessaire lutte contre la pauvreté** ?
6. **L'encadrement des loyers** vous paraît il une bonne idée, si oui, le pensez vous seulement souhaitable, ou carrément nécessaire ? Comment pensez vous qu'on puisse y parvenir avec les différents partenaires (propriétaires, acteurs immobiliers, notaires etc..)
7. Quelles mesures proposez-vous pour lutter contre les **logements insalubres**, et pour faciliter les **travaux d'amélioration de performance énergétique** ?

8. Quelles mesures proposerez vous pour anticiper, et donc pour **éviter les expulsions locatives** ? Souhaitez vous vous engager dans le dispositif "**Logement d'abord**" prévu pour les sans-abris ?
9. Dans le cadre de l'article 32 de la loi Elan, donneriez-vous votre accord pour la **réquisition de locaux disponibles** (pendant deux ans au plus) en vue d'assurer l'hébergement d'urgence de personnes sans-abri encadré par un organisme agréé par l'État ?
10. A Paris, du fait de la **location touristique** par **Airbnb**, on constate la disparition d'un nombre, non négligeable, de logements initialement destinés à la location familiale. Quelles mesures souhaiteriez vous voir adoptées pour endiguer ce phénomène ?
11. S'il n' y a pas de statistiques sur le sujet, on sait hélas que dans ce cadre aussi la discrimination existe. A votre avis, quelles mesures devrait on adopter pour faire cesser les cas de **refus racistes de location**, ou d'acquisition ?
12. Pour les constructions neuves, **en matière d'accessibilité des personnes ayant 1 handicap**, l'article 64 de la loi du 23 novembre 2018 (dite loi ELAN) et le décret n° 2019-305 du 11 avril 2019 (après l'avoir envisagé à 30%) portent de 10 à 20% le taux de logements, situés en r-d-c ou desservis par un ascenseur, devant être accessibles. Le reste de ces logements neufs devant être évolutifs. Cette modification vous paraît elle satisfaisante, ou reste t'elle insuffisante ?
13. D'importants efforts ont déjà été faits pour **lutter contre les marchands de sommeil**, ça n'empêche pourtant pas qu'ils restent encore nombreux à sévir. Il existe actuellement en France près de 450 000 logements occupés, considérés comme indignes. Ces logements présentent des risques pour la santé et la sécurité des habitants, mais sont loués, et parfois à des tarifs hallucinants. **Que pensez vous qu'il soit possible de faire pour accroître, et rendre plus efficace, la lutte contre ces prédateurs ?**
14. Quelles seront vos priorités en matière de **politique de la ville** ? Pensez vous avoir des propositions intéressantes à faire sur ce point ?

Paris, le 5 mars 2020

Ligue des droits de l'Homme
Section de Paris 20
ldhparis20@gmail.com

Ce questionnaire est le second de trois :

- 1/3 Démocratie et solidarité
- 2/3 Logement**
- 3/3 Police municipale